

CREG - Centre de recherche en économie de Grenoble

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CREG - Centre de recherche en économie de Grenoble. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02033662

HAL Id: hceres-02033662

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033662>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre de Recherche en Économie de Grenoble

CREG

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Jérôme Gautié, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre de Recherche en Économie de Grenoble

Acronyme de l'unité : CREG

Label demandé : EA

N° actuel : EA 4625

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M^{me} Catherine FIGUIERE

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M^{me} Catherine FIGUIERE

Membres du comité d'experts

Président : M. Jérôme GAUTIE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Experts : M. Gilles DUFRENOT, Université d'Aix-Marseille

M. Thierry KIRAT, Université Paris-Dauphine (représentant du CNU)

M^{me} Anne PLUNKET, Université de Lorraine

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Benoît MULKAY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jérôme GENSEL, Université Pierre Mendès France Grenoble 2

M. Michel TROMMETTER, directeur de l'École Doctorale « Sciences Économiques », n°300

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre de Recherche en Économie de Grenoble (CREG), équipe, est une jeune équipe d'accueil de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, issue de l'ancien Laboratoire d'Économie de la Production et de l'intégration internationale (LEPII - UMR CNRS), qui s'est séparée en deux unités de recherche au 1er janvier 2011. L'une d'elle a rejoint l'UMR CNRS PACTE, l'autre est à l'origine du CREG.

Le CREG est hébergée dans les locaux de l'Université Pierre Mendès France - Grenoble 2 sur le campus universitaire, et bénéficie de bonnes conditions de travail.

Équipe de direction

La directrice du CREG est M^{me} Catherine FIGUIERE. Elle est secondée par M. Bruno LAMOTTE, directeur adjoint, et assistée d'une équipe de direction composée, en sus de la directrice et du directeur adjoint, de M. Hervé CHARMETTANT, M^{me} Catherine CIESLA, M^{me} Anne LE ROY, M^{me} Cécile MASSIT, et M. Jean-François PONSOT.

Nomenclature HCERES

SHS1_1 : Économie

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	26	26
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1	1
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	7	6
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	5	5
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	2	2
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	41	40

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	22	
Thèses soutenues	25	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	13

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Créé récemment, en 2011, le CREG a su se doter d'un programme scientifique cohérent au croisement de l'analyse de l'intégration économique internationale et de l'analyse économique de la soutenabilité. Ce projet est décliné en 3 thèmes : (1) Mondialisation et gouvernance du travail, (2) Mondialisation et financement d'une croissance soutenable, et (3) Soutenabilité et modes de gouvernance globale. Certains thèmes semblent être à un stade exploratoire mais potentiellement féconds. L'unité a commencé à mettre en place, au cours de ses trois premières années d'existence, des modalités de fonctionnement et de gouvernance favorables à ce projet. Des efforts ont été accomplis dans le sens d'une meilleure insertion dans les réseaux de recherche nationaux - mais aussi au sein de la ComUE Grenoble-Alpes en voie de constitution -, d'une plus grande ouverture internationale, et d'une amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des doctorants.

L'unité a une très bonne insertion dans le tissu économique et social local et régional. Elle souffre cependant du fait que les publications dans les supports les plus valorisés et visibles dans la communauté scientifique sont encore en nombre trop limité, et tendent à être concentrées sur un nombre relativement réduit de chercheurs. Les collaborations de recherche restent encore assez largement limitées à des milieux francophones, de même que les publications, ce qui en limite le rayonnement international. Le déséquilibre démographique entre professeurs et maîtres de conférences, ainsi que la forte mobilisation d'un grand nombre de membres de l'unité dans des tâches pédagogiques et administratives dans l'UFR ou au niveau de l'université, contribuent aussi à peser sur la dynamique de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CREG bénéficie d'une bonne intégration dans l'environnement de l'enseignement supérieur et de la recherche local. Il a su s'intégrer dans les dynamiques en cours liées à la constitution d'une ComUE Grenoble-Alpes, en prenant toute sa part dans l'élaboration des axes de recherche de son pôle SHS 1 qui regroupe notamment l'économie, le droit, la gestion et la sociologie. Les membres de l'unité sont présents dans des initiatives de recherches transversales, et actifs dans les réponses aux appels d'offre associés. Les relations avec les autres unités de recherche accueillant des économistes se sont apaisées, permettant même l'émergence de projets de recherche communs.

Les interactions avec le monde social, économique et culturel au niveau local et régional sont fortes. Ceci se traduit par un nombre important de contrats de recherche mais aussi l'obtention de financements doctoraux (bourses CIFRE, bourses régionales), ainsi que par une activité d'expertise reconnue, notamment par les acteurs publics régionaux. Les contrats de recherche ont fourni d'importantes ressources propres à l'unité au cours des dernières années.

Le CREG est un centre de recherche associé du Centre d'études et des recherches sur les qualifications (CEREQ), dont les thématiques de recherche s'articulent bien avec celles développées au sein du CREG dans le domaine du travail, de l'emploi et de l'insertion professionnelle, et qui est un des facteurs importants de la bonne insertion dans l'environnement économique et social.

Un investissement important dans certains domaines originaux peut assurer au CREG une bonne visibilité nationale et internationale, notamment dans le champ de l'économie politique internationale (sur l'intégration internationale monétaire et financière, et sur les économies émergentes).

Le CREG a fourni un effort appréciable d'animation scientifique (séminaire interne assez actif) et de valorisation des activités et de diffusion de la recherche (mise en place d'un outil interne de diffusion d'information, le bulletin GREG Info-hebdo, d'un site internet qui met bien en valeur l'actualité des publications et des différentes manifestations scientifiques).

Finalement le CREG est une unité de recherche adossée à deux Masters, qui permet une activité importante de formation par la recherche et d'encadrement doctoral. Les conditions d'accueil et de suivi des doctorants se sont nettement améliorées au cours des années récentes, notamment avec la disparition des thèses non financées et la mise en place d'un atelier-doctorants.

Points faibles et risques liés au contexte

L'activité de publications académiques est non négligeable, et en progression, l'équipe comptant 88 % de produisant en 2014 contre 76 % à sa création en 2011. Cependant, elle reste encore à améliorer, notamment en termes qualitatifs. Au regard du nombre de chercheurs, le nombre de publications de rang A et B selon la nomenclature de l'HCERES en Économie-Gestion reste faible. Ces publications tendent de plus à être relativement concentrées sur un nombre réduit de membres de l'unité. Elles restent par ailleurs, pour la plupart d'entre elles, francophones, ce qui en limite le rayonnement.

La faiblesse de la dotation financière (réduite à 20 000 € par an, du fait du statut de simple équipe d'accueil de l'université, et d'une pondération peu favorable liée à la note de la précédente évaluation du HCERES) pèse sur la politique scientifique de l'unité. Elle limite, le financement des déplacements, notamment pour participer à des colloques, mais aussi le soutien à la publication, notamment en termes de relecture et de traduction en anglais, pour lesquels les besoins non satisfaits exprimés par les chercheurs et les doctorants sont importants.

La bonne insertion dans l'environnement économique et social soulignée plus haut - et dont la recherche nécessaire de ressources propres peut être une des motivations - a aussi son revers. Elle mobilise parfois les chercheurs dans des activités chronophages connexes à la recherche, et/ou pour des activités d'études ou d'expertise qu'ils peuvent avoir du mal à valoriser en termes de publications académiques de qualité selon les critères de la profession.

L'ouverture internationale s'est accrue au cours des dernières années, avec des liens notamment avec l'Équateur et le Canada concrétisés par des échanges de professeurs invités, un séminaire annuel ouvert à l'international : Monnaie, Finance, International, Développement (MoFiiDev), une co-diplomation de diplôme de Master avec une université brésilienne. Cette ouverture donne lieu aussi à des encadrements de thèse en cotutelle et des financements doctoraux de gouvernements étrangers, preuve aussi d'une certaine attractivité. Cependant, elle peine encore à se traduire par la participation à des projets de recherche internationaux. La participation à des colloques d'audience internationale à forte visibilité reste aussi trop limitée. L'incitation des doctorants notamment à aller se confronter à leurs pairs (juniors ou plus seniors) dans colloques d'audience nationale ou internationale reste encore insuffisante.

L'unité souffre d'un déséquilibre en terme de faible part du nombre de professeurs - ces derniers, au nombre de quatre, représentant moins de 20 % des effectifs des enseignants-chercheurs titulaires -, même si les conséquences en termes d'encadrement doctoral sont en partie atténuées par la part relativement importante de maîtres de conférences habilités à diriger des recherches. Le mode de recrutement exclusif des professeurs au cours des dernières années par le concours d'agrégation fait aussi que ces derniers ont des thématiques de recherche ou des approches qui ne sont pas toujours en parfaite adéquation avec celles du programme scientifique de l'unité.

Une autre facteur qui pèse sans doute aussi sur l'activité de recherche est le fait que les membres de l'unité sont très impliqués dans les activités pédagogiques et administratives (au sein de l'UFR ou plus largement dans l'université) ; activités dans lesquelles ils semblent peut-être prendre plus que leur part, puisque, par exemple, selon les informations fournies lors de la visite, les membres du CREG assument deux tiers des responsabilités pédagogiques au sein de l'UFR alors qu'ils ne représentent que 39 % des enseignants-chercheurs.

Recommandations

Le comité d'experts encourage l'unité à poursuivre les efforts déployés pour continuer à monter en gamme dans les activités scientifiques et les publications. Tout en assumant pleinement ses approches - institutionnalistes et d'économie politique - le CREG doit poursuivre sa stratégie d'une meilleure insertion dans les réseaux nationaux et internationaux, en ciblant notamment les supports de publication internationale de qualité dans les domaines et selon les approches qui sont les siens. Les efforts menés au cours des années récentes en vue d'une plus grande ouverture internationale devraient se traduire par davantage de projets de recherche internationaux, avec une valorisation non exclusivement francophone. Cette stratégie nécessite de consacrer plus de moyens à l'accompagnement et l'aide à la publication, notamment en langue anglaise.

Il est souhaitable que l'unité valorise davantage ses travaux menés avec des chercheurs d'autres disciplines (même si l'unité reste à ce jour monodisciplinaire), ici aussi par un meilleur ciblage des supports de publications à plus forte notoriété et reconnaissance dans la communauté.

L'unité ne peut échapper à la recherche de ressources propres pour mener à bien son projet scientifique. L'évolution amorcée en faveur d'un meilleur équilibre entre des ressources provenant de l'environnement économique et social local (notamment des instances régionales) et les financements d'instances scientifiques (Université, ComUE, CNRS ou ANR) est positive et doit être poursuivie. Ceci ne signifie bien évidemment pas que les réponses à la demande sociale et politique locale doivent être abandonnées, mais plutôt que doivent être privilégiées les opérations de recherche pouvant pleinement s'inscrire dans l'activité scientifique de l'unité et dans sa stratégie de valorisation, les activités relevant davantage des études et de l'expertise ne devant pas prendre une place trop importante au détriment des premières.

Concernant plus particulièrement la formation par la recherche et l'encadrement doctoral des progrès importants ont été accomplis au cours des années récentes comme on l'a noté. Ces tendances doivent être poursuivies. Les interactions directes et informelles semblent nombreuses entre doctorants et chercheurs seniors. Cependant il faut essayer d'impliquer davantage ces derniers dans l'atelier doctorant où elle est parfois faible. Il convient aussi d'encourager davantage les doctorants à présenter leurs recherches dans des colloques scientifiques généralistes et/ou plus visibles dans leur champ, pour qu'ils se confrontent davantage encore à leurs pairs. Ceci implique notamment d'accroître les moyens évoqués plus haut en faveur des missions et de l'aide à l'écriture d'articles en anglais.

Dans un environnement institutionnel et scientifique en pleine mutation, et qui semble être marqué par une tendance à la fusion des unités, être une petite unité n'est pas forcément rédhibitoire. Dans les années qui viennent, deux défis plus particuliers sont à relever. D'une part, le CREG devra être capable de recruter des professeurs d'université, et de les intégrer dans son programme scientifique pour les fidéliser. L'instauration de la nouvelle procédure de recrutement en sciences économiques (article 46.1) crée sans doute de nouvelles opportunités. Un enjeu est de ne pas l'utiliser uniquement pour des promotions internes méritées, mais aussi pour recruter des extérieurs, condition nécessaire pour maintenir le dynamisme et assurer le renouvellement des thématiques et des approches. D'autre part, comme dans toutes les autres universités, la probabilité est forte que les enseignants-chercheurs soient de plus en plus mobilisés pour des tâches administratives et pédagogiques qui ont toute leur légitimité, mais qui peuvent laisser, dans certains cas, peu de temps pour la recherche. La politique scientifique du CREG devra tenter d'éviter un déséquilibre trop marqué ou trop durable au détriment de l'activité de recherche, en incitant par exemple ses membres à mobiliser les instruments mis en place par l'université (notamment le compte-épargne des heures complémentaires permettant des récupérations sous la forme de semestre sans cours).